AVAP DE LA VALLEE DE LA DRONNE
PLAN DE ZONAGE

Partie centrale : Valeuil

Légende

Protections non concernées par l'AVAP :

- Monument historique
- Site classé

Zonage de l'AVAP :

- Secteur "Bourgs historiques"
- Secteur "Abords des bourgs historiques"
- Secteur "Vallée"

Eléments ponctuels à protéger :

- Arbre remarquable
- Petit patrimoine
- Alignement d'arbres
- Mur et muret
- Falaise
- Bâtiment d'intérêt architectural
- Point de vue de qualité
- Zone non aedificandi et non sylvandi

1:5 000

0 250 500 m

COMMUNE DE BOURDEILLES

COMMUNE DELEGUEE DE BRANTÔME

COMMUNE DELEGUEE DE VALEUIL

Les Pouyalous
Gueyzat
Maison
Chaban
Combe Redonde
Chasseneau
Charbonnier
Les Rebières
Ramefort
Le Saboutie
Les Jarthes
Grands Bosts
Les Andrivaux
Les Catalots
Puys
Chambaror
Labrousse
Les Roussillioux
Les Cheyroux
Le Moulin Des Gadeaux
Les Genêts
Larousselas
Verdelou
Les Bernoux
Les Granges
Le Vivier
La Peyriche
Les Francilloux
Fonsalgnac
La Prairie
Brouillas
Barbazan
Le Parc
Le Maine
La Grange Brûlée
Les Rouchoux
Mon Gré
Les Girards
Les Mathieux
Le Mas
Leymergie
La Croix Haute
Boulouze
Le Bacconnet
Loypalou
Haut Meygnaud
Bas Meygnaud
Meygnaud
La Serre
Les Terres Vieilles
Sarrazignac
Le Tendrier
Laroche
Beaurouvet
Les Chaupres

Dronne et Belle
Communauté de communes

BE-HLC